bulletin d'information officiel
de la SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE DES PHARMACIENS D'HÔPITAUX

Mai 1971 Vol 3 No 5

AVIS DIVERS

INVITATION À TOUS LES PHARMACIENS D'HÔPITAUX DU QUÉBEC

Chers confrères,

Vous savez sans doute que la revue l'Hôpital d'Aujourd'hui réserve son numéro de Septembre à la Pharmacie, et que cette revue est distribuée dans tous les secteurs du milieu hospitalier de la province de Québec. C'est donc là une excellente occasion d'exprimer nos idées et de mieux nous faire connaître de nos administrateurs, nos médecins et de tout le personnel hospitalier.

Donc, si vous avez des articles touchant les secteurs de la pharmacie ou si vous avez le goût d'exprimer vos idées, communiquez ou faites parvenir vos documents avant la mi-Juillet à:
Soeur Jeanne Bissonnette L.Pharm.
Chef de la rubrique Pharmacie à la revue l'Hôpital d'Aujourd'hui
143 rue Wolfe,
Lévis.

STAGE DES ÉTUDIANTS

Le 7 avril 1971.

Monsieur André Desautels, L.Pharm.,
Régistraire,
Collège des pharmaciens du Québec,
1074 ouest, ave Laurier,
Montréal 153.

Cher monsieur Desautels,

La présente est pour vous informer qu'à son assemblée générale annuelle du 27 février 1971, les membres de la Société professionnelle des pharmaciens d'hôpitaux du Québec ont présenté une motion relative au stage des étudiants en pharmacie, dûment proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité dont voici la teneur:

"Vu le problème du stage des étudiants en pharmacie dans les hôpitaux:

Vu l'urgence de l'organisation du stage des étudiants en pharmacie dans les hôpitaux;

Vu le rôle du Collège des pharmaciens du Québec,

que la S.P.P.H. demande au Collège des pharmaciens du Québec de prendre ses responsabilités en ce sens et qu'une copie soit envoyée aux organismes intéressés."

Veuillez agréer, monsieur l'expression de nos sentiments distingués,

c.c. au ministère de l'Éducation,
c.c. à l'École de pharmacie de l'Université Laval
c.c. à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal.

Roch Labrecque.

LETTRE DE M. ANDRÉ DESAUTELS, L.PHARM. ADRESSÉE À M. ROCH LABRECQUE L.PHARM.

Monsieur Roch Labrecque, L.Pharm.
Secrétaire, S.P.P.H.
C.P. 176, Station E,
Montréal 151, P.Q.

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 7 avril 1971 et je vous fais part que cette motion relative au stage des étudiants en pharmacie sera soumise à la prochaine assemblée du Conseil des gouverneurs du Collège des pharmaciens, le 28 avril 1971.

Veuillez accepter l'expression de mes salutations les meilleures.

André Desautels, L.Pharm.
Secrétaire-registraire

Ce 14 avril 1971.

COMITÉ DE STAGE

Montréal, le 29 avril 1971.

Monsieur Yves Courchesne, L.Phm.
Président, Association Professionnelle des Pharmaciens d'Hôpitaux,
Hôpital Hôtel-Dieu
3840, rue St-Urbain
Montréal 131, Québec.

Monsieur le Président,

Lors des dernières réunions du Comité de planification, les membres ont repris les recommandations soumises au Conseil des Gouverneurs, à la séance du 25 janvier 1970, par le Comité de l'assurance-maladie et des professionnels de la santé.

Ces recommandations faisaient suite aux consultations des organismes représentatifs de la profession pharmaceutique. Le Comité de planification a alors suggéré au Conseil des Gouverneurs l'organisation d'un Comité de stage. Cette suggestion a été acceptée à l'unanimité lors de l'assemblée régulière du Conseil, le 28 avril 1971.

Le Comité de stage pourrait comprendre les personnes suivantes:

- un membre permanent du Collège des Pharmaciens,
- le résident du Comité de planification,
- un membre suggéré par la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal,
- un membre suggéré par l'École de Pharmacie de l'Université Laval,
- un membre suggéré par l'Association Québécoise des Pharmaciens Propriétaires,
- un membre suggéré par l'Association Professionnelle des Pharmaciens d'Hôpitaux,
- un membre suggéré par l'Association Professionnelle des Pharmaciens d'Industrie du Québec.

Nous savons que vous êtes déjà au courant de la grande importance de la formation d'un tel comité, et c'est pourquoi nous vous demandons de nous suggérer des noms de personnes susceptibles de remplir ce rôle. Comme le Comité de planification se propose de soumettre les noms au Conseil, qui doit faire un choix final le plus tôt possible, nous vous serions obligés de nous faire parvenir les noms suggérés avant le 10 mai prochain.

Nous vous remercions de votre collaboration, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jacques Gagnon, B.Pharm., L.Phm.
Président.

CARNET DU PRÉSIDENT
AVRIL 1971

2/4/71 Conseil d'administration de la S.P.P.H. à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de 10.00 à 18.00 heures.

6/4/71 Réunion avec les membres de la région de Montréal.

7/4/71 Réunion avec les membres de la région de Québec.

8/4/71 Réunion avec les cadres de la fonction publique et para publique.

12/4/71 Rencontre avec les pharmaciens formés hors du Québec.

13/4/71 Réunion avec les membres de la région de Trois-Rivières.

15/4/71 Réunion avec les membres de la région de Sherbrooke.

20/4/71 Rencontre avec M. St-Onge et M. Demers de l'A.H.P.Q.

25/4/71 Compilation des réponses du comité de recrutement.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.P.P.H. TENUE LE 14 AVRIL 1971 DE 11.00 à 18.00 HEURES

ORDRE DU JOUR

1) Ouverture
2) Vérification des présences.
3) Adoption de l'ordre du jour.
4) Lecture et adoption du procès-verbal
5) Question découlant du procès-verbal.
6) Négociations.
7) Rapport des comités
   a) négociation
   b) information
   c) étude des lois et règlements
   d) centre d'information pharmaceutique
   e) recrutement
   f) normes
   g) achats en groupe.
8) Autres affaires
9) Date de la prochaine réunion.
10) Levée de la réunion.

FORMATION DES DIVERS COMITÉS ET LEUR MANDAT

M. Guy Garon demande que le responsable des divers comités soit un membre du Conseil d'administration, qu'il soit responsable du recrutement des membres, qu'il établisse leur mode de fonctionnement et qu'il se trace un mandat qu'il soumettra au Conseil d'administration pour approbation. Après discussion, la formule est adoptée à l'unanimité.

– Comité de recrutement
Sur proposition de M. Georges Elliott, appuyée par M. Matthieu Roberge et résolue à l'unanimité, M. Guy Garon est choisi.

– Comité des normes
Sur proposition de M. Matthieu Roberge, appuyée par M. Guy Garon et résolue à l'unanimité, M. Georges Elliott est choisi.

– Comité de négociations
Sur proposition de M. Matthieu Roberge, appuyée par M. Guy Garon et résolue à l'unanimité, M. Yves Courchesne est choisi.

– Comité d'information
Sur proposition de M. Roch Labrecque, appuyée par M. Georges Elliott et résolue à l'unanimité, M. Matthieu Roberge est choisi.
M. Matthieu Roberge demande si le bulletin ne doit être envoyé qu'aux 112 membres en règle, et, s'il y a lieu de diffuser les deux lettres de Me Réjean Larouche. Il parle de l'annuaire en suspens et de l'envoi des statuts et règlements revisés.

– Comité d'étude des lois et règlements
Sur proposition de M. Roch Labrecque, appuyée par M. Georges Elliott et résolue à l'unanimité, M. Pierre Marchand est choisi.
M. Pierre Marchand parle de s'inscrire aux bills de l'assemblée nationale à titre d'information.

– Comité de bibliothèque
Sur proposition de M. Roch Labrecque, appuyée par M. Georges Elliott et résolue à l'unanimité, M. Guy Garon est choisi.

– Comité d'achats de groupe
Sur proposition de M. Yves Courchesne, appuyée par M. Georges Elliott et résolue à l'unanimité, M. Roger Leblanc est choisi.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue le 2 avril 1971 à Arthabaska.

COMITÉ DE NÉGOCIATION

Responsable: Yves Courchesnes.
MEMBRES: Yves Gariépy
Paul-André Gingras
Jean-Marie Boisclair
Claude Richer

COMITÉ D'INFORMATION

Responsable: Matthieu Roberge
MEMBRES: Lise Allaire
Edouard Pelletier
Pierre Racette

COMITÉ D'ÉTUDE DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Responsable: Pierre Marchand
MEMBRES: M. Julien
M. Guimond.

COMITÉ DU CENTRE D'INFORMATION PHARMACEUTIQUE DE LA S.P.P.H.

Responsable: Guy Garon
MEMBRES: Danielle Gauthier
André Blondeau

COMITÉ DE RECRUTEMENT

Responsable: Guy Garon
MEMBRES: Jocelyne Caron
Jeanne Lavoie
Michel Rivard

COMITÉ DES NORMES

Responsable: Georges Elliott
MEMBRES: Pierre Neault
Jean Côté
Robert Létourneau
Robert Malenfant

COMITÉ DES ACHATS EN GROUPE

Responsable: Roger Leblanc
MEMBRES: Roch Labrecque
Gilles Lavallée
André Bélanger

PERSONNES AUTORISÉES À PRESCRIRE

Le 30 avril 1971.

Monsieur Guy Garon, B.L. Pharm.
Centre Hospitalier
Universitaire de Laval
2705 boul. Wilfrid Laurier
Sainte-Foy 10, P.Q.

Sujet: Personnes autorisées à prescrire.

Cher Monsieur,

Pour faire suite à la correspondance que nous avons déjà échangée, veuillez trouver sous pli copie d'une lettre que nous faisons parvenir aux doyens des facultés de médecine et aux autorités des hôpitaux d'enseignement de la province de Québec.

Nous vous remercions d'avoir attiré notre attention sur ce sujet et vous prions d'agréer, cher monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Registraire-adjoint
André Lapierre, M.D.

Lettre envoyée aux Universités Laval, Montréal, Sherbrooke et McGill.

Le 29 avril 1971.

Sujet: Loi médicale – Personnes autorisées à prescrire.

Cher docteur,

Dans certains milieux hospitaliers, les étudiants en médecine prescrivent des médicaments qui sont par la suite fournis avant que ces prescriptions n'aient été contresignées par un médecin.

Nous désirons vous rappeler que, selon la loi médicale, les étudiants en médecine ne sont pas autorisés à ordonner ou prescrire des médicaments.

Par ailleurs, pour des fins d'enseignement uniquement, un hôpital peut permettre à des étudiants en médecine en stage d'ordonner ou de prescrire des médicaments **pour les malades hospitalisés,** à condition que ces prescriptions soient contresignées par un médecin détenteur d'une licence d'exercice de la médecine ou d'un permis d'interne, de résident ou de moniteur avant d'être exécutées.

Nous faisons également part de cette opinion aux directeurs médicaux des hôpitaux où il y a présentement des étudiants en stage.

Veuillez agréer, cher docteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

le registraire,
Augustin Roy, M.D.

OFFRE D'EMPLOI

L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke est à la recherche de deux (2) pharmaciens. S'adresser à Soeur Emma, Pharmacienne, Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Un pharmacien-chef est demandé pour un hôpital de 111 lits
Hôpital d'Amqui
Louis Blouin M.D.
Tél.: (418) 629-2211

Pharmacien licencié demandé le 1er mai pour résidence de personnes âgées (312 lits). Préférence au diplômé en pharmacie d'Hôpital. Envoyer curriculum vitae Au:
Directeur Général
Manoir Verdun
5500, Boul. Lasalle
Verdun, Montréal 204

Pharmacien licencié avec diplôme ou certificat en pharmacie d'hôpital de préférence, pour hôpital St-Joseph à Rimouski. S'adresser à:
Marcel Bergeron, L.Phm.,
Hôpital St-Joseph
Rue Rouleau
Rimouski. Tél.: (418) 723-7851

Pharmacien Chef demandé de préférence avec diplôme d'Hôpital pour hôpital psychiatrique de 700 lits. Envoyer curriculum vitae à:
M. J.C. Valiquette
Directeur Général
Hôpital des Laurentides
L'Annonciation.

DEMANDE D'EMPLOI

Pharmacien disponible: M. Paul Lussier L.Ph., licencié en 1949 aimerait un poste dans un hôpital de la Région de Montréal. On peut le rejoindre en téléphonant à 488-4415 ou 331-0085.

M. Guy Collette pharmacien licencié en 1967 désire travailler en milieu hospitalier dans la région de Montréal. Disponible immédiatement.
6615 Cabrini, Montréal 410
Tél.: 254-7454

M. Guy Roy L.Ph. diplômé en pharmacie d'hôpital
3221 Edouard-Montpetit App. 20
Tél.: 738-0520 ou 844-0161
Temps complet ou partiel

Jacques Vinet L.Ph. diplômé en Pharmacie d'hôpital région de Montréal
Tél.: 352-6594

Pierre Gilbert E.Ph., 2ème année
St-Sylvestre
Cté Lotbinière ou
2442 Edouard-Montpetit
Montréal. Tél.: 731-0044

Marcel Gauthier E.Ph., 2ème année
Tél.: 271-5666 (Montréal.

Diane Poirier L.Phm. diplômée en Pharmacie d'hôpital
2500 rue Allard, Montréal
Tél.: 767-6517

Jean Gagnon L.Phm., diplômé en Pharmacie d'hôpital
2210, rue Mousseau, Montréal
Tél.: 351-8816

Deux autres pharmaciennes licenciées, région de Montréal recherchent emploi. Communiquer avec:
Service de Placement de la S.P.P.H.

Hanna Saheb, E.Phm., 3ème année (Pharmacie d'hôpital)
1480 Poirier
Ville St-Laurent, Montréal
Tél.: 334-9357

Christine Bergeron E.Phm., 2ème année
Montréal. Tél.: 389-0728

Mme Pilar Alarcia, B.Ph.
1010, Cherrier Apt. 709
Montréal 132

Ce bulletin est l'organe officiel de la S.P.P.H., c.p. 176 station E, Montréal 151, Qué. Toute contribution doit parvenir à l'éditeur avant le 5 du mois. Adressez vos envois à l'éditeur: Pierre Racette, L.Pharm. 300 boul. Wilfrid Hamel, Québec 8, Qué.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Lise Allaire, L. Pharm.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Par suite d'une revue des médicaments commercialisés entre 1938 et 1962, le Food and Drug Administration américain a publié, après deux ans de compilation, une liste des produits considérés comme inefficaces. TOUS CES PRODUITS MONTRENT UN MANQUE ÉVIDENT D'EFFICACITÉ OU ENCORE UN RISQUE D'UTILISATION SUPÉRIEUR À LEUR VALEUR THÉRAPEUTIQUE.

Les autres médicaments étudiés, au cours de ce travail, ont été regroupés en quelques catégories selon leur degré d'efficacité. L'une de ces catégories comprend les médicaments dont l'efficacité est remise en question.

Vous trouverez, ci-dessous, des listes partielles des médicaments inefficaces et des médicaments dont l'efficacité est remise en question.

PRODUITS INEFFICACES

Achrocidin sirop
Achrocidin comprimés
Adrestat capsules
Aérodrin solution nasale
Albamycin G.U. comprimés
Albamycin-T capsules
Albamycin-T granules
Azotrex capsules
Azotrex sirop
Alertonic
Alevaire
Analexin-400 comprimés
Analexin sirop
Analexin-HF comprimés
Antivert Comprimés
Aristogésic Capsules
Aristomin capsules
Atropine et phémobarbital comprimés
Betadine gargarisme
Bicillimycin injection
Biomydrin antibiotique nasale solution
Bistrimate comprimés
Blutene
Bradosol pastilles
Cépacol gargarisme
Cépacol pastilles
Chlortetracycline HC1 cônes dentaires
Chlortetracycline HC1 pâte dentifrice
Chymar aqueux injection
Chymar huile injection
Chymar-L poudre
Chymotrypsin injection
Colgate chlorophyllepâte dentifrice/ Gardol
Compocillin VK avec sulfas comprimés
Curad bandage adhésif médicamenté
C.V.P. avec vitamine K
Cyclex comprimés
Dactil-OB comprimés
Decadron phosphate avec xylocaine inj.
Decadron phosphate/xylocaine inj. diluée
Declostatin capsules
Declostatin suspension orale
Dihydrostreptomycin sulfate poudre
Dihydrostreptomycin sulfate solution
Donnagel avec néomycin liquide
Drilitol solution et aérosol
Duo C.V.P. avec vitamine K
Emivan comprimés
Erythrocin éthyl succinate sulfas comprimés mâchables
Eskay's theranates
Esidrix-K comprimés
Frenquel comprimés
Gantrisin solution nasale
Hydrodiuril-Ka comprimés
Ilosone sulfa suspension orale
Ilosone sulfa comprimés
Ilotycin gluceptate cône dentaires
Kaomycin suspension
Lutrexin comprimés
Mesulfin comprimés
Metreton comprimés
Mysteclin F capsules
Mysteclin F 125 capsules
Mysteclin F gouttes pédiatriques
Kiogamin hémostatique parentéral
Mysteclin V capsules
Mysteclin F sirop
Naturetin avec K comprimés
Neo-Cortef vaporisateur nasal
Neo-Cortef injection stérile
Neo-Hydeltrasol vaporisateur nasal
Neomycin sulfate-kaolin-pectinesusp. orale
Neuro-Centrine comprimés
Pabalate-HC comprimés
Pacatal comprimés
Paredrine-sulfathiazole suspension
Parenzyme aqueux pour injection
Parenzyme onguent
Penicillin streptomycin suspension aqueuse stérile
Penicillin avec triple sulfas comprimés
Pen-Vee sulfas suspension
Pen-Vee sulfas comprimés
Pen-Vee-Cidin capsules
Phemerol solution
Phemerol teinture
Polymagma suspension orale
Polymagma comprimés
Protamide injection
Rautrax comprimés
Retrografin solution
Robaxisal
Robaxisal-Ph comprimés
Rutin comprimés
Seromycin avec isoniazid pulvules
Signemycin capsules
Signemycin sirop
Skelaxin comprimés
Spectrocin-T pastilles
Sterisol solution
Sulfathiazole comprimés
Tergemist inhalant
Terramycin cônes dentaires
Terramycin pâte dentifrice
Tetrex APC avec bristamin capsules
Tetrex AP sirop
Trypsin injection
Urethane comprimés
V-Kor
Wycillin SM 400 injection

Un grand nombre de ces médicaments ont déjà été retirés du marché, longtemps même avant cette revue du FDA. D'autres produits ont été placés sur la liste parce que l'on a réclamé des modifications dans l'étiquetage de ces produits ou encore parce qu'ils sont sujets à de nouveaux travaux scientifiques.

RÉFÉRENCES

Bulletin de Pharmacie de l'Hôpital Christ-Roi, vol.4, no.3, fév. 1971

Bulletin de Pharmacie du C.H.U.L., vol2, no.4, avril 1971, vol. 2, no.5, avril 1971

Hospital Formulary Management, vol. 5, no.12, déc. 1970

Consumer Reports, vol.36, no.3, mars 1971.